BTP CFA PAYS DE LA LOIRE
Association régionale des CFA du BTP des Pays de la Loire

Certificat d'Aptitude Professionnelle

PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :
> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :
> reconnues travailleur handicapé
> ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
> sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :
En contrat de professionnalisation :
> jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
> demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
> bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :
Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :
L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :
Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

> Peintre-applicateur de revêtements
> Poseur de revêtements souples
> Poseur de papiers peints
> Poseur de revêtements de murs et de sols

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention
- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation et contrôle de travaux courants
- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Réaliser des travaux de peinture
- Poser des revêtements muraux
- Réaliser des travaux de façade
- Contrôler l'état des supports
- Réaliser des contrôles de mise en œuvre
- Vérifier la conformité des travaux réalisés

Réalisation de travaux spécifiques
- Échanger et rendre compte oralement
- Poser des revêtements de sol

CONTENU

Domaine professionnel
- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et digitale des ouvrages
- La description et l'estimation des ouvrages
- La communication technique
- Le contrôle de la qualité des ouvrages
- Les supports
- Les matériaux et les produits
- Les moyens et les techniques de mise en œuvre
- Les arts appliqués à la profession

Domaine Général
- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante : Anglais
- Prévention Santé Environnement

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain et Saint-Brevin-les-Pins
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers
8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

> Modalités d'inscription
> Résultats aux examens
> Taux d'insertion professionnelle
> Parcours de formation et passerelles
> Journées portes ouvertes
> Accessibilité aux personnes en situation de handicap
> […]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH
www.btpcfa-pdl.com/44SB
www.btpcfa-pdl.com/49
www.btpcfa-pdl.com/72
www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique BS conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages de pied
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages roulants
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
Formation en présentiel.
La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains
Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution
Suivi des présences
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation
Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :
> Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
> Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- UP1 Étude et préparation d'une intervention
- UP2 Réalisation et contrôle de travaux courants
- UP3 Réalisation de travaux spécifiques

> Domaine général :

- UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
- UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
- UG3 EPS
- UG4 Langue vivante : Anglais
- UG5 Prévention Santé Environnement

Formation inscrite au RNCP par : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 39036). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 23/05/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP35196 - CAP - Peintre applicateur de revêtements

POURSUITE DE FORMATION

> CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
> CAP Solier-Moquettiste
> CAP Carreleur mosaïste
> CAP Staffeur ornemaniste
> Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
> BP Carreleur mosaïste
> BP Menuisier aluminium-verre
> BP Métiers du plâtre et de l'isolation
> BP Peintre applicateur de revêtements